

# COMPTE RENDU – CONSEIL D'ADMINISTRATION 12 mai 2022 de 9h30 à 17h

Le Conseil d'administration s'est tenu en présentiel au siège de Cotravaux – 11 rue de Clichy – 75009 Paris.

Présent.es

Matina Deligianni Bureau, présidente de Cotravaux (Solidarités Jeunesses)

Marco Paoli Bureau, trésorier (Concordia)

Olivier Lenoir Bureau, membre (Union REMPART)

François Berte Club du Vieux Manoir

Angéline Martin Cotravaux IIe de France (GRIF)

<u>Équipe de Cotravaux</u>

Véronique Busson Chargée de mission Volontariats

Léone Clerc Chargée de Formation et Vie du réseau

Philippe Pereira Délégué National

Excusé-es

Stéphane Victorion CORAC – CJPCA

Nils Guyot Bureau, membre (Ctx Nouvelle-Aquitaine-SJ,Sem&Vol)

Jeanne Delisle Études et Chantiers

Marie-Christine Abiska Jeunesse et Reconstruction

# 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté par les membres du Conseil d'administration.

# 2. ADOPTION DE COMPTE-RENDU

Les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité le compte-rendu de sa dernière réunion le 16 décembre 2021. Ils sont en attente du compte-rendu de la Plénière.

# 3. INSTITUTIONS ET ACTUALITES EXTERNES

Les membres du Conseil d'administration reviennent brièvement sur la réunion nationale autour des chantiers en constatant que c'était une réunion bien préparée avec de belles prises de parole.

Le CA mentionne tout de même un certain essoufflement de la participation des partenaires extérieurs (autre que Djepva et Drajes) avec une mobilisation moins importante que pour la réunion l'année dernière. Il serait donc prépondérant de trouver d'autres leviers pour une plus grande mobilisation, voir ce que nous amènerait une autre réunion de ce type en format visio notamment et comment passer de ce discours de « personnes convaincues » à d'autres moins. On constate également moins d'interministérialité cette année, il est donc important de donner la parole aux autres partenaires (Culture, transition écologique, cohésion des territoires, etc.) pour renouveler le format, montrer les impacts de cette interministérialité pour notamment, convaincre d'autres opérateurs avec des enjeux jeunesse mais aussi des territoires, des villes, etc.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent également demander à la Djepva d'organiser une réunion avec les bureaux de la Djepva, les chefs de services au niveau des



Drajes mais également, avec les Conseillers d'Éducation Populaire et de Jeunesse pour envisager un dialogue et un soutien fort de tous ces acteurs.

Comme à la suite de la réunion nationale de 2021, des rendez-vous en bilatérale seront pris avec les partenaires présents pour présenter plus en détails le réseau et ses propositions (l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le Ministère des solidarités et de la santé pour essayer notamment de toucher les Agences Régionales de la Santé, le Ministère de l'Agriculture, les associations des collectivités territoriales ou encore, l'ANCV). Un prochain rendez-vous est déjà programmé avec la Direction Générale des Outre-Mer le 18 mai à 9h en visio avec notamment Olivier Lenoir et une représentante des Compagnons Bâtisseurs.

Le dialogue devra être poursuivi notamment avec la CNAF pour essayer d'obtenir un soutien financier dans le cadre de la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion de la CNAF.

Un point est également fait sur le soutien très différent des régions et voir dans quelles mesures Cotravaux, en lien avec la Djepva également, pourrait influer concernant la montée en puissance de l'appui et le soutien des conseils régionaux auprès du réseau et des chantiers. Un rendez-vous a déjà été fait avec l'association des Régions de France cependant, l'association a peu de moyens et chaque région est bien entendu autonome et indépendante dans le soutien apporté à la vie associative et à la jeunesse. Par contre, l'association a d'ores et déjà sensibilisé et informé ses membres via ses canaux d'information.

Le Conseil d'administration souhaite qu'un recensement soit réalisé autour des financements reçus (appels à projets, fonctionnement, autres) à tous les échelons (financements régionaux, départementaux, villes, etc.) afin de voir notamment quelles sont toutes les possibilités (quoi et où demander, sur quelle ligne et pas que jeunesse, etc.). Ce recensement sera utile à tout le réseau pour capitaliser, connaître un maximum de financements et élargir le tour de table également des concertations régionales.

La Djepva, et notamment le bureau du partenariat associatif jeunesse et éducation qui a repris le soutien du réseau et des chantiers depuis 2022, va organiser très prochainement, en lien avec le bureau des relations internationales de la Djepva, une réunion avec les référent-es chantiers des Drajes autour notamment, des financements européens.

En effet, Cotravaux Nouvelle-Aquitaine informe le CA que la DRAJES veut durcir en 2023 son positionnement sur les co-financements européens (OFAJ possible aujourd'hui et pas en 2023).

En lien avec la Djepva, il sera donc très important pour Cotravaux de monter un argumentaire pour montrer l'importance de ces co-financements européens sur la participation des jeunes français (CES de groupes) et européens tout en montrant l'intérêt d'un co-encadrement assumé par des volontaires.

Cet argumentaire pourra également reprendre les échanges et les réflexions de la journée de travail autour des chantiers le 13 juin et les suites de cette journée.

La Djepva a également prévu des temps de rencontre plus réguliers avec ses Drajes pour évoquer également les chantiers et accompagner ses services déconcentrés dans la co-construction et le co-portage, avec notre réseau, d'une politique autour des chantiers et notamment dans la mobilisation de l'ensemble des partenaires et des financements possibles. Les référent-es seront invité-es aux deux réunions nationales chantiers à partir de maintenant.

Plus globalement, au niveau de la Djepva, il existe aujourd'hui de très fortes difficultés avec de nombreux départs et arrêts maladie et une restructuration des bureaux.



Par ailleurs et pour rappel, Cotravaux interviendra dans la formation des Conseillers Techniques Pédagogiques Supérieurs, des Conseillers d'Éducation Populaire de Jeunesse, des Inspecteurs Jeunesse et Sports et des Professeurs de Sports le 31 mai 2022. En effet, en lien avec la Djepva et le CREPS de Poitiers, opérateur de la formation, une formation autour des chantiers de jeunes bénévoles sera réalisée autour d'un module facultatif d'une heure trente, en visioconférence pour les nouveaux lauréats aux concours (cela représente environ 80 personnes cette année). Cette formation sera animée par des représentants de la Djepva, de la Drajes Ile-de-France, Cotravaux et Cotravaux Ile-de-France.

# • Représentations externes

Les membres du Conseil d'administration, et notamment les représentant-es des associations membres du Cnajep, sont (ré)informés de la tenue de l'AG du Cnajep le 9 juin 2022. Cotravaux sera représenté par Léone Clerc puisque Philippe Pereira sera au même moment au séminaire des instances de France Volontaires prévue les 9 et 10 juin également.

Pour rappel, Cotravaux est membre du Comité Exécutif d'Animation du Cnajep jusqu'à l'AG 2023. Après consultation auprès de l'équipe salariée de Cotravaux, les membres du CA ne sont pas favorables à une entrée au Bureau du Cnajep de Cotravaux.

En ce qui concerne le mandat de Cotravaux au Comité Directeur de France Volontaires, et depuis le départ d'Anthony Crochu, délégué international de Concordia et suppléant pour Cotravaux, le Délégué national fait appel au réseau pour essayer de trouver une personne pouvant éventuellement le suppléer lors de possibles absences aux réunions de cette instance ou aux autres sollicitations.

Toujours en ce qui concerne les mandats de Cotravaux, le comité stratégique de l'Agence du Service Civique sera renouvelé prochainement et il faudra donc que le CA se questionne, en temps et en heure, pour savoir si le réseau souhaite renouveler son mandat.

Pour préparer les futures invitations aux représentant-es institutionnels sur des visites de chantiers cet été, il sera envoyé un tableau à remplir par les associations.

### 4. FINANCES

- Résultats 2021 et Budget prévisionnel 2022
- Compte de résultat 2021 devant être affiné (manque encore le chiffre exact pour l'impôt sur les sociétés et les contributions des revenus locatifs, a été comptabilisé en charges la régularisation du contrôle URSSAF, en produits 1 776 € qui correspond à la part Fonjep du 3ème ETP pour le dernier trimestre non versé à ce jour (mais également en dotation risques et charges car il y a un vrai risque de non-versement). un résultat déficitaire qui devrait tourner autour de 2 000 €.
- ➤ Budget 2022, celui-ci a été actualisé par rapport à celui présenté en décembre (qui était déficitaire de près de 7 000 €) pour être au plus près des charges par rapport à 2021 et des subventions que l'on risque de percevoir cette année avec une très forte incertitude sur la subvention 2022 du MEAE mais le CA décide tout de même de la comptabilise en produits et de l'inscrire en dotations pour risques, une provision indemnités de départ à la retraite a été comptabilisé, l'accueil d'un stagiaire a également été comptabilisé pour mener l'étude environnementale, etc.

En amont de l'AG, ces éléments seront affinés et le rapport financier 2021 sera réalisé, en lien avec le rapport du Commissaire aux comptes, et présenté à l'AG pour adoption.



Un point bref est échangé autour de l'état de la trésorerie de Cotravaux qui est très tendue du fait du retard de notifications de nombreuses subventions à ce jour (CPO Djepva, Fonjep, FDVA, Ministère de la Culture, Ville de Paris, etc.). Certaines associations, dont l'ANEC, le Club du Vieux Manoir, Solidarités Jeunesses et l'Union REMPART, pourraient, après consultation de leur CA respectif, soutenir à court terme la trésorerie de Cotravaux qui pourrait rembourser en fin d'année après l'obtention de ces subventions.

• Proposition règles budgétaires du Réseau Cotravaux : échanges et validation

Les membres du Conseil d'administration échangent autour des règles financières et notamment des cotisations des membres à Cotravaux.

Les associations nationales cotisent aujourd'hui librement sur l'une des tranches de 1 à 4.

| Tranche 1 | 250 € |
|-----------|-------|
| Tranche 2 | 600€  |
| Tranche 3 | 900€  |
| Tranche 4 | 1150€ |

Pour les associations régionales, deux niveaux de cotisation sont possibles aujourd'hui, selon leur budget de fonctionnement.

| Budget de fonctionnement | Montant de    |
|--------------------------|---------------|
|                          | la cotisation |
| Moins de 15 000 €        | 30 €          |
| De 15 000 € à 50 000 €   | 100 €         |

Après échanges et réflexions, le Conseil d'administration de Cotravaux souhaite voir une évolution des cotisations comme suit :

Il est proposé qu'à partir de 2023, les associations nationales cotisent librement sur l'une des tranches de 1 à 4.

| Tranche 1 | 400 € |
|-----------|-------|
| Tranche 2 | 650 € |
| Tranche 3 | 950 € |
| Tranche 4 | 1200€ |

Pour les associations régionales, il est proposé qu'à partir de 2023 elles cotisent librement sur l'une des deux tranches.

| Tranche 1 | 100 € |
|-----------|-------|
| Tranche 2 | 250 € |

Le Conseil d'administration décide de proposer à l'Assemblée générale de Cotravaux, réunie le 14 juin 2022, d'étudier cette proposition d'évolution des cotisations et de la soumettre au vote. En effet, le CA est d'accord pour dire que les cotisations actuelles ne reflètent pas l'appartenance à un réseau et son travail pour ses membres.

Si cette évolution est adoptée par l'AG, celle-ci serait effective à partir de 2023.

Concernant les autres règles financières, les membres du Conseil d'administration valident l'augmentation du coût unitaire « Observo » par jour à 350 € et également l'utilisation de



l'OF Cotravaux par ses membres suivant plusieurs échelons par rapport à la capacité des membres de monter et de suivre le dossier. Ces échelons seront affinés avec les premières formations montées notamment avec les Cotravaux régionaux.

Pour l'utilisation par Cotravaux de ressources humaines (dans le cadre notamment de formations proposées par le Réseau ou autres) issues de ses associations membres, le CA décide également que cette prestation soit à minimum 350 € la journée.

# 5. PREPARATION AG et JOURNEE CHANTIERS

• Journée de travail autour des chantiers

Pour rappel, cette journée de travail est prévue le 13 juin 2022 avec comme objectifs :

- Interconnaissance du réseau autour des pratiques des membres sur les chantiers (questions pratiques) en France: la pédagogie, l'organisation et le format (hébergement, durée du chantier, etc.), la formation et l'encadrement, les partenariats, la dimension éducation populaire au sein des chantiers, les échanges internationaux, les chantiers mineurs, les séjours spécifiques, l'intergénérationnel, etc.
- Interroger les fondamentaux et les évolutions des chantiers échanges autour des pratiques sur la transition écologique (abonder l'étude environnementale), la dimension internationale, etc.
- Questions autour du recrutement (difficultés ?) et de la formation des animateurs/animatrices, durée des chantiers, hébergement, mixité, interculturelle, mineurs/majeurs, etc.
- Assemblée générale

Le Conseil d'administration décide que la matinée sera dédiée à un temps de synthèse des échanges et des réflexions de la journée de travail autour des chantiers prévue la veille de l'AG, le 13 juin 2022, tout en réfléchissant à une feuille de route collective avec des actions et des moyens à mettre en place à la suite de cette journée. Le temps statutaire sera prévu l'après-midi avec la présentation des rapports (rapport d'activités 2021-2022, rapport statistiques 2021, rapport financier 2021 et rapport moral) et leurs votes après échanges.

Enfin, le Conseil d'administration sera renouvelé pour la période 2022 - 2024. Un appel à candidature sera envoyé à tout le réseau. Pour rappel, les membres du Conseil d'administration pour la période 2020 - 2022 sont :

- Club du Vieux Manoir
- Concordia
- CORAC
- Cotravaux Ile-de-France
- Cotravaux Nouvelle-Aquitaine
- Études et Chantiers
- Jeunesse et Reconstruction
- Solidarités Jeunesses
- Union REMPART

Concernant le rapport d'activités, les régions ont été sollicitées pour abonder celui-ci en valorisant leurs actions et leurs dynamiques. Le Commissaire aux comptes travaillera très prochainement sur les comptes 2021 qui viennent d'être finalisés.



# 6. ACTUALITÉS INTERNES

#### Actualités des membres

Les membres du Conseil d'administration sont informés de la mise en sommeil temporaire de Cotravaux Pays de la Loire à la suite du départ de Guillemette Champ, déléguée régionale de Concordia, mais tous ses membres sont d'accord pour garder la dynamique et remettre en route à minima avec la future remplaçante de Guillemette quand elle aura le temps et pris la mesure de son poste. En attendant, ses membres ont décidé de clôturer le compte bancaire de l'association régionale et de reverser le solde à Cotravaux, soit environ 700 €.

Les membres de Cotravaux Ile-de-France ont lancé un projet interchantier avec l'organisation d'une journée Festival de l'engagement et de la mobilité qui se déroulera le 20 juillet 2022 à l'Académie du Climat tant pour réunir les bénévoles des chantiers des associations franciliennes que pour promouvoir le réseau, ses actions, les chantiers et les engagements volontaires auprès du grand public.

Comme évoqué rapidement durant la plénière, les Compagnons Bâtisseurs seraient heureux qu'un encadrant technique d'une des associations membres de Cotravaux participe au jury des examens des demandes de certification. Après échanges, le Conseil d'administration de Cotravaux est d'accord sur le principe de soutien sous condition de se donner le temps et de trouver des personnes pouvant répondre à cette sollicitation.

Enfin, les membres du Conseil d'administration sont informés de plusieurs événements organisés par les associations de Cotravaux :

- 70 ans du Club du Vieux Manoir le 29 octobre 2022 à l'abbaye du Moncel.
- Rencontres de Solidarités Jeunesses à Rambouillet le 1<sup>er</sup> week-end de décembre 2022.
- AG de Concordia le week-end de la Pentecôte à Autrèches, dans les Hauts-de-France.
- Congrès de l'Union REMPART le week-end de la Pentecôte également à Adichats, Nouvelle-Aquitaine.
- Locaux : point d'étape, dépôt archives aux archives nationales (don)

Un point d'étape est fait ensuite autour de la vente des locaux et l'achat de nouveaux locaux. À la suite notamment de la réunion du dernier Bureau de Cotravaux, une recherche active de la part de l'équipe salariée s'est remise en route avec :

- Visite de nombreux sites, alertes déposées sur SeLoger, BureauxLocaux, CessionPME, ParuVendu, Logic-immo PAP, etc.
- Agences contactées pour des biens : Evolis, Groupe Babylone, Geolink, JLL, Advenis, Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
  - 4 mairies contactées : Aubervilliers, Ivry-sur-Seine, Montreuil, Montrouge
- 4 biens visités, à Ivry-sur-Seine et Montrouge, plusieurs biens repérés en attente d'informations complémentaires

Après échanges, le Conseil d'administration a souhaité affiné ces critères de recherche afin notamment que les nouveaux locaux soient bien investis par les associations du réseau et que la salle de réunion/formation soit également facile à louer. Le CA souhaite en effet que ceux-ci soient accessibles en métro et/ou RER (préférence pour le RER A et B), qu'ils soient dans un immeuble (et pas une grande tour de bureaux avec de grands plateaux...), qu'ils possèdent une grande salle de réunion. Au niveau de son tarif, les membres du CA sont



d'accord pour revoir à la hausse le tarif sur ce nouveau bien aux alentours d'un million d'euros.

Concernant le transfert des archives de Cotravaux et suite à un entretien avec M. HENRY, chef de la mission des archives et du patrimoine culturel du Ministère éducation nationale qui nous a donné son accord pour déposer toutes nos archives (toutes les archives celles de la cogestion et celles après la cogestion) aux archives nationales, le CA valide le dépôt via un don les archives de Cotravaux aux archives nationales au moins jusqu'au début des années 2000. Le CA souhaite éclaircir plusieurs points également en ayant l'assurance qu'un potentiel futur dépôt de futures archives (qui seront des archives privées car situées après la co-gestion de fait) puissent rejoindre le fond existant et que les archives déposées ne soient jamais supprimées.

#### Formation :

Léone Clerc, chargée de formation et vie du réseau, fait le point autour de la formation et notamment autour du marché FOA avec la réalisation de 6 sessions de formation depuis janvier 2022 avec de très bons retours tant au niveau des participant-es et des formatrices. Sont d'ores et déjà programmés 3 modules en juin et 6 pour la fin d'année.

De nombreux retours de participant-es posent la question de la réciprocité et l'interculturalité qui serait bon de développer davantage. L'Agence du Service Civique est d'accord pour financer une fiche technique sur la réciprocité cependant, d'autres formations ne rentrent pas dans le marché c'est pourquoi, un rendez-vous sera programmé avec France Volontaires pour travailler sur ces notions et voir ce qui est possible de monter ensemble.

Les référent-es territoriaux ont été formés avec également la création d'outils pour informer sur le marché et le lot international auprès des Drajes et des organismes agréées. Concernant les régions Bourgogne Franche Comté et Occitanie, les membres du CA sont informés qu'il manque encore des référent-es territoriaux sur ces régions.

Pour développer l'organisation de sessions en régions, une formation de formateurs et de formatrices sera prévue en novembre.

La chargée de formation rappelle également la mise en place d'une veille effective autour de la formation qui sert également à alimenter les lettres d'informations de Cotravaux où figure également la liste des formations des associations membres.

Concernant le reste de la programmation de formations pour le reste de l'année 2022 et suite aux échanges issus de la Plénière, un temps de co-construction sera proposé pour la formation des nouveaux entrants au sein de Cotravaux le 28 septembre, la veille du prochain Conseil d'administration et qui verra également un temps pour affiner et tester ce premier temps.

La première formation pour les nouveaux entrants sera proposé le 7 décembre, la veille de la Plénière.

De plus, une formation sera également proposée autour de l'accueil de personnes en situation de handicap sur les chantiers, avec l'UFCV qui assurerait une journée de base et des équipes de formation interne sur une journée autour des chantiers et du handicap.

Observo: rapport statistique 2021, lancement collecte des données 2022

Le lancement de la collecte des données 2022 sera réalisé courant de l'été, comme l'année dernière, pour avoir les données fin 2022/début 2023 et répondre notamment aux attentes et aux besoins et respecter les échéances des concertations régionales prévues chaque printemps.



#### • Étude environnementale

Le Délégué national rappelle au Conseil d'administration de Cotravaux que le Ministère de la Transition Écologique a décidé en début d'année de soutenir Cotravaux et notamment une étude concernant le recensement et l'analyse des pratiques et des actions du réseau autour de l'enjeu à la transition écologique et à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

À ce titre, le réseau va accueillir un stagiaire, Besdaly Coulibaly, à partir du 23 mai 2022 pour 6 mois pour mener à bien, avec le réseau, cette étude qui devra recenser toutes les pratiques et les actions mais aussi alimenter et faire monter en compétences le réseau. Pour l'accueillir dans de bonnes conditions, accompagner et suivre cette étude, il est important que le réseau s'en saisisse, mette des moyens humains disponibles pour un mini comité de pilotage et accueille Besdaly sur des chantiers, formations et autres actions que les associations réalisent autour de cette thématique.

• Campagnes: bilan 2022 et perspectives

Après un bref bilan des campagnes, les membres du Conseil d'administration sont d'accord avec le Groupe Campagne et ses propositions autour de la campagne pro à savoir :

- Mailing ciblé tous les 2 mois à destination de publics différents à chaque fois (écoles, universités, collectivités territoriales, structures d'insertion, structures socio-éducative, etc.) pour présenter et valoriser le Réseau, ses associations membres et leurs actions et leur proposer un temps d'échanges (questions/réponses) à chaque fois sur une heure lors de la pause déjeuner avec Cotravaux et une ou plusieurs associations membres.
- Organisation d'un événement avant les vacances d'hiver (vacances le 4 février 2023) avec une journée en visio et une journée en présentiel. Ces deux jours seraient proposés sur la même semaine.

Les membres du CA émettent également l'hypothèse de transformer sur le moyen terme la campagne pro vers une vraie formation à destination des professionnel-les de jeunesse avec la construction de modules répondant à des besoins et attentes de ce public.

Concernant la campagne grand public, les membres du Conseil d'administration de Cotravaux se montrent vigilants sur l'investissement des Campagnes sur les membres du Groupe Campagne et l'équipe salariée de Cotravaux. Ainsi, il préconise d'optimiser des temps communs comme le festival de l'engagement et de la mobilité, organisé par le 20 juillet 2022 par Cotravaux IDF à l'Académie du Climat à Paris, pour valoriser les chantiers, les engagements volontaires et le réseau.

Il est intéressant de cumuler ce type d'interventions avec des journées grand public plus en amont dans l'année pour valoriser le réseau, les actions et proposer des animations pour voir ce qu'on fait sur les chantiers.

Enfin, le CA aimerait solliciter le service communication de la Djepva pour promouvoir et valoriser les chantiers par une campagne de communication nationale comme ce qui peut se faire pour les colonies de vacances.

Contrat d'engagement jeune



Les membres du Conseil d'administration s'interrogent sur la possibilité de monter un consortium afin de déposer un dossier dans le cadre de l'Appel à projet du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) au regard des critères importants.

Ainsi, pour avancer sur ce dossier et vu que Concordia a déjà avancé sur ce sujet, Concordia propose de mutualiser les documents et de proposer une réunion rapide en visio à destination du réseau sur ce sujet pour voir si les associations sont intéressées pour rejoindre ce possible consortium. Sera envisagé ensuite le rôle de chacun-e ainsi que celui de Cotravaux. Un premier round de l'appel à projet est prévu en juillet avec un dépôt de dossier prévu un mois avant.

Le CA décide que l'équipe salariée devra informer l'Agence du Service Civique, qui gère cette APP, de l'intérêt du réseau pour celui-ci et que les associations de Cotravaux imaginent de monter un consortium et de déposer un dossier. L'objectif est donc également de connaître les futures dates et échéances pour les prochains dépôts.

# 7. QUESTIONS DIVERSES ET CALENDRIER

13 juin 2022 : Journée de travail du réseau autour des chantiers de bénévoles

14 juin 2022 : Assemblée Générale à Paris 6 juillet 2022 : Conseil d'administration

29 septembre 2022 : Conseil d'administration

8 décembre 2022 : Plénière à Paris

Fin du CA